

MASTER PARCOURS CADRES DE LA MUTUALITÉ, DES ASSURANCES ET DE LA PRÉVOYANCE (FC)

Master Sciences économiques et sociales

Le master 2 « Cadres de la Mutualité, de l'Assurance et de la Prévoyance » est unique dans le paysage universitaire. Depuis 14 ans, il offre aux administrateurs mutualistes, aux salariés du secteur de la protection sociale, aux demandeurs d'emploi et à tout salarié en reconversion professionnelle une formation diplômante du plus haut niveau consacrée aux spécificités de la protection sociale complémentaire et du monde mutualiste. Son originalité est d'accueillir et de former à la fois des cadres déjà engagés dans la vie professionnelle en formation continue et des étudiants issus de la formation initiale (économie, droit social, AES principalement).

Le master 2 CaMAP forme des cadres en protection sociale complémentaire, c'est-à-dire principalement dans les domaines de l'assurance santé et de la prévoyance. Formation pluridisciplinaire, son objectif est de fournir une compréhension globale de la gestion et du développement de la protection sociale, de l'assurance santé et de la prévoyance. Les enseignements théoriques et pratiques dispensés permettent d'analyser le secteur de la protection sociale complémentaire et d'appréhender les stratégies de développement des organismes, des contrats et de leur tarification.

La formation a lieu les jeudis et vendredis une fois tous les 15 jours, durant 14 mois (du mois de septembre à la fin du mois d'octobre de l'année suivante).

Les candidatures s'effectuent du **02/05/2024** au **20/07/2024** [via la plateforme eCandidat](#).

Infos pratiques

Composante : Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)

Crédits ECTS : 120

Présentation

Objectifs

L'objectif du master 2 CaMAP est de compléter la formation ou d'accompagner la reconversion professionnelle de cadres déjà en exercice dans un organisme de protection

sociale complémentaire, dans une entreprise ou au sein du secteur sanitaire et social au sens large, ainsi que celles des demandeurs d'emploi souhaitant exercer dans le secteur.

Les diplômés sont aptes à exercer des activités d'encadrement, de management, de direction, d'expertise économique et marketing dans les organismes de protection sociale complémentaire (mutuelles, institutions de prévoyance, sociétés d'assurances), des organismes du secteur sanitaire et social au sens large, des sociétés de conseil ou des services RH d'entreprise ou de la fonction publique.

Savoir-faire et compétences

A l'issue de la formation, les diplômés sont capables de :

- Réaliser des analyses économiques, juridiques et statistiques adaptées aux particularités des données tenant à la santé, à la retraite et à la prévoyance ;
- Analyser le marché de la santé et de la prévoyance (positionnement, offre, distribution, communication ;
- Rédiger des synthèses et notes d'aide à la décision (rechercher l'information, organiser, conduire l'analyse critique, restituer à l'oral et par écrit) ;
- Elaborer des diagnostics et des recommandations en tenant compte des contraintes légales et réglementaires du secteur ;
- Travailler en équipe avec des personnes d'autres formations (conduite de réunions, management d'équipe)
- Utiliser les outils informatiques de bureautique, de communication et de recherche d'information
- Communiquer en anglais général, à l'écrit et à l'oral

Les + de la formation

Plus de 80% des intervenants dans nos formations sont des professionnels du secteur.

Organisation

Contrôle des connaissances

Effectué au fur et à mesure de la formation (pas de session d'examen), le contrôle des connaissances est réalisé de manière différente et complémentaire selon les enseignements : exposés oraux et compte-rendus écrits, devoirs sur table, travail en groupe, mises en situation par

groupe, et la soutenance du mémoire de fin d'études. Le temps consacré au contrôle des connaissances est inclus dans le temps de formation.

L'ensemble des éléments constitutifs du diplôme fait l'objet d'une évaluation qui s'effectue en contrôle continu (évaluation tout au long de l'année). Un travail d'analyse (mémoire) peut être demandé et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

En cas de validation partielle, la réinscription est possible et une validation progressive du diplôme sur plusieurs années est envisageable.

Membres de l'équipe pédagogique

Responsable pédagogique :

Camille Chaserant

[✉ Camille.Chaserant@univ-paris1.fr](mailto:Camille.Chaserant@univ-paris1.fr)

Admission

Conditions d'admission

Le master 2 CaMAP est ouvert à tous les titulaires d'un diplôme de niveau master 1 ou, à défaut, après une procédure de [✉ validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Si vous êtes en situation de handicap, le [✉ Relais handicap de l'université](#) assure un accueil personnalisé tous les jours, sur rendez-vous. Le [✉ Relais handicap](#), lors de cet accueil, reçoit les personnes individuellement, les informe et les aide dans leurs démarches auprès des différents services de l'université mais aussi pour trouver, avec eux, les réponses les mieux adaptées à leur situation. Pour plus d'information, écrivez à l'adresse [✉ handi@univ-paris1.fr](mailto:handi@univ-paris1.fr)

Modalités d'inscription

La procédure d'inscription est la suivante :

- prendre contact en amont de l'inscription avec la responsable pédagogique du diplôme et la gestionnaire

de la formation ([✉ master2CAMAP@univ-paris1.fr](mailto:master2CAMAP@univ-paris1.fr)) pour présenter votre projet.

- après avoir eu le retour et l'accord de la responsable pédagogique pour l'inscription, cette dernière s'effectue via [✉ la plateforme eCandidat](#). **Les candidatures s'effectuent du 02/05/2024 au 20/07/2024 ✉ via la plateforme eCandidat.**

Tarifs

Tiers financeur (employeur, OPCO, CPF) : 6 750 €

Dispositifs retour à l'emploi (France Travail, région) : 6 750 €

Individuel : 6 750 €

Demandeur d'emploi autofinancé : 6 750 €

[✉ RNCP : 39001](#)

MASTER - Sciences économiques et sociales (fiche nationale)

Date d'enregistrement : 12/07/2021

Date d'échéance : 30/06/2029

Certificateur : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Programme

Organisation

Le programme de la formation s'articule autour de quatre blocs de connaissances, compétences et savoirs-faire :

- le droit : droit de la protection sociale, de la protection sociale complémentaire, réglementation du secteur,
- l'économie : économie de la santé, des retraites et de la prévoyance, de la protection sociale et complémentaire, des systèmes européens de protection sociale,
- la gestion et les outils de l'assurance des risques complémentaires : comptabilité et gestion des organismes de protection sociale complémentaire, marketing, management d'équipe, gestion du risque et actuariat, contrôle prudentiel
- outils transversaux : statistiques et informatique, méthodes d'enquête, anglais, méthodologie, prise de parole en public

350 heures d'enseignement

La validation du master 2 CaMAP nécessite la réalisation d'un mémoire de fin d'étude.

Dans chaque enseignement interviennent des enseignants-chercheurs universitaires et des professionnels du secteur, dans le but d'offrir simultanément le recul théorique nécessaire et la bonne compréhension des pratiques.

**Master 1ère année Sciences économiques
et sociales**

**Master 1ère année Sciences économiques
parcours Sociologie**

**Master 2ème année Professionnel Cadres
de la mutualité, des assurances et de la
prévoyance (FC)**